

Des fractions rurales bénéficient d'opérations de développement



©
D. R.

Quelques fractions rurales situées dans les communes éloignées du sud-ouest de la wilaya ont bénéficié, la fin de la semaine écoulée, d'une visite des autorités de la wilaya qui ont écouté les doléances des populations concernant la prise en charge d'un certain nombre de leurs problèmes de développement. À la fraction El-Hamra (commune d'Ouled Antar), les habitants ont posé les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur vie quotidienne dans une zone de montagne difficile d'accès, notamment le problème de désenclavement. Après échanges avec les autorités, il a été décidé le lancement d'une opération d'étude pour l'achèvement de tronçon reliant la fraction au chef-lieu de la commune de Boghar et la mobilisation de 500 millions de centimes pour les besoins de l'entretien du réseau de chemins vicinaux de la commune. Dans le même cadre, les habitants de la fraction ont posé le problème de la réhabilitation de leur école et de la possibilité de réserver des quotas de postes d'emploi aux jeunes de la région où le chômage est endémique. La délégation des autorités de wilaya s'est par la suite rendue dans la fraction Sabaa R'gout (commune d'Ouled Hellal), où la rencontre avec les habitants a abouti à la satisfaction de certaines de leurs doléances, notamment l'étude de réalisation d'un réseau d'AEP, la réhabilitation de l'école de la fraction, la réalisation d'une cantine scolaire à l'école Hamoudi. La fraction Gouéa (commune de Zoubiria, 30 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya) a bénéficié d'une annexe de CEM à la place de l'école abandonnée après le départ des familles qui habitaient près de l'endroit. En outre, il a été demandé la confection d'une fiche technique estimative de l'extension du réseau d'électrification de la zone et la préparation d'une fiche technique déterminant le réseau de chemins vicinaux,

l'équipement de la salle de soins. À cela s'ajoute l'inscription d'une opération d'entretien de l'annexe de l'APC, le lancement du réseau biométrique à la fraction et la désignation d'un agent habilité à signer les différents documents administratifs.

M. E. B.